

Date de transmission de l'acte: 24/11/2025

Date de réception de l'AR: 24/11/2025

065-216500025-DE_033_2025-DE

A G E D I

République française
HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 20 novembre 2025

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 14/11/2025

Le vingt novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 12

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Votants : 12

Pour : 12

Représentés : .

Contre : 0

Excusés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

Absents : .

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées - Fonds de Solidarité Logement 2025 - DE_033_2025

Le conseil départemental a instauré le fonds de solidarité logement (FSL) qui permet de venir en aide aux personnes en difficulté pour accéder ou se maintenir dans un logement indépendant et décent.

Il leur accorde des aides financières en cas de difficultés passagères.


Ce fond intervient dans l'ensemble des communes du département.

Le conseil départemental sollicite les communes de plus de 500 habitants, afin de participer à cette aide. La participation demandée est calculée en fonction du nombre d'habitants de la commune, soit pour Adé 332€ pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

